

Mesdames et Messieurs, Je me tiens devant vous aujourd'hui pour plaider en faveur d'un principe fondamental : le droit du peuple palestinien a la liberte et a la paix.C'est seulement en reconnaissant et en respectant leurs droits que nous pourrons batir un avenir de coexistence pacifique et de prosperite pour tous les peuples de la region.Cela implique la fin de l'occupation, la creation d'un Etat palestinien viable et la garantie des droits de tous les citoyens, quelle que soit leur origine ethnique ou religieuse.En tant que membres de la communaute internationale, nous avons le devoir moral de soutenir les aspirations des Palestiniens pour la liberte et la paix.Merci.